



Communiqué de Presse

Le 6 avril 2023

L'offre d'accompagnement et d'hébergement des jeunes doit être maintenue et soutenue

Adhérent de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes, le Pôle Habitat Insertion Jeunes de la Mutualité Française de l'Isère propose près de 900 lits aux jeunes du département, à travers des Foyers de jeunes travailleurs, des résidences sociales et quelques logements en diffus. Ce sont chaque année 1 200 jeunes qui sont accueillis et logés dans les 9 établissements qu'il gère et qui emploient environ 80 salariés. Dans un contexte de recrutement particulièrement tendu pour les entreprises de l'Isère, l'offre du Pôle Habitat Insertion Jeunes répond à un besoin avéré du territoire isérois. Elle apporte aussi une solution aux jeunes sans domicile, ainsi que le confirmait une étude menée par [l'Observatoire de l'hébergement et du logement](#) en septembre 2022.

Ces 9 établissements sont financés à 80% par les redevances acquittées par les jeunes et à 20% par la CAF et le Département de l'Isère pour l'essentiel, mais aussi par l'État (Aide à la Gestion Locative Sociale [AGLS] et postes FONJEP). Jusqu'en 2021, le Département de l'Isère abondait 1,6 million d'euros par an au titre de l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) sur un budget global de 7 millions d'euros. Cette enveloppe lui ayant été supprimée, le Pôle Habitat Insertion Jeunes s'est vu contraint de se réorganiser. Il a réduit son personnel et regroupé ses équipes, permettant une économie de 900 000 euros. Mais malgré un appui financier complémentaire du Département de l'Isère de 200 000 euros et un travail partenarial avec l'État et la CAF, son déficit, amplifié par l'inflation, s'élevait encore à 700 000 euros fin 2022. « *Sans aide nouvelle des collectivités territoriales et intercommunalités, nous n'aurons pas d'autre choix que de fermer nos établissements*, alerte Frédéric Cesbron, le directeur du Pôle Habitat Insertion Jeunes, qui recherche actuellement des solutions alternatives et innovantes de diversification de l'offre mais aussi de publics. *Dans cette hypothèse, le territoire se verrait privé d'une offre précieuse qui ne serait pas compensée.* »

La situation du Pôle Habitat Insertion Jeunes n'est pas un cas isolé. **Depuis un an, l'Unhaj pointe les difficultés financières de ses adhérents, accentuées par l'envolée des prix de l'énergie et les revalorisations salariales, qui ne peuvent être répercutées sur les redevances des jeunes.** Cela n'est ni possible, en raison du cadre juridique contraint des structures, ni souhaitable pour les jeunes dont les ressources ont globalement également baissé. Ces difficultés mettent au jour un problème majeur : **sans subvention des collectivités ou produit complémentaire, le modèle Résidence sociale-FJT est, dans la majorité des cas, financièrement précaire.** Un problème dont la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann s'est en l'occurrence saisi dans une récente [question écrite à la Première ministre](#).

« *Nos structures ont historiquement reçu des financements des collectivités parce qu'elles étaient perçues à juste titre comme des acteurs au service des territoires, de leur attractivité et de leur développement, en accueillant jeunes actifs et apprentis*, réagit Marianne Auffret, directrice de l'Unhaj. *C'est toujours le cas pour de nombreuses résidences. Mais leur raison d'être est aussi sociale, et c'est ce qui fait leur force, ce brassage de toutes les jeunesses. Voilà pourquoi l'offre d'accompagnement et d'hébergement des jeunes doit être maintenue et soutenue, voire élargie grâce à de nouvelles solutions, notamment pour les jeunes les plus vulnérables car sans ressources ou sans soutien familial.* »

L'Unhaj, dont les adhérents accueillent 200 000 jeunes par an et en logent 90 000, a demandé au Cabinet de la Première ministre d'ouvrir un espace de réflexion dans ce sens, notamment dans le cadre des échanges liés au deuxième plan Logement d'abord (2023-2027), mais aussi de la Convention d'Objectif et de gestion de la CNAF.

Contact presse : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 287 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 801 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 600 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 700 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 801 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

www.habitatjeunes.org